

Décret portant nomination et  
promotion dans l'Ordre National du Dahomey

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

- VU la Loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février 1962 ;
- VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National ;
- SUR la proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Sont nommés et promus, dans l'Ordre National du Dahomey, pour prendre rang du 1er Août 1963 :

a) - Au Grade de Commandeur

MM. APLOGAN Dominique,	Secrétaire d'Etat aux Affaires Africaines et Malgaches
AZANGO Augustin,	Chargé d'Affaires au Ghana
COVI Francois Marius,	Doyen de l'Assemblée Nationale
DADJO HOUËGBAN Marcel,	Ambassadeur à Bonn
BOUAGNIGNON Nicolas,	Ambassadeur à Haïti
Me PINTO Ignacio Louis,	Ambassadeur aux Etats-Unis.

b) - Au Grade d'Officier

MM. ADEGOUN Jacob,	Instituteur Principal en retraite
APLOGAN Djibodé François	Commissaire Général au Plan
CAMPOS (de) Emile,	Vétérinaire Principal en retraite
COVI GOBLI Paul,	Chef de Bureau A.G.O.M. en retraite
GOUTON Antoine,	Chef de Bureau Ppal des S.F.C. en retraite
EYEBIYI ADELAKOUN Jean,	Commis Ppal des P.T.T. en retraite

Au Grade d'Officier (suite)

MM. HEGBEDOKPO DAGNON Jean,	Commerçant-Propriétaire
HOUESSOU Jean Isidore,	Docteur en Médecine
MARTIN Jean,	Instituteur Ppal en retraite
MEDEIROS (de) Ernest,	Aide-Médecin Ppal en retraite
MONTEIRO Romain,	Médecin Principal en retraite
POISSON Emile,	Représentant Permanent auprès C.E.E.
SERO Kpéra,	Chef Supérieur de Nikki
TALON Joseph,	Instituteur Principal en retraite.

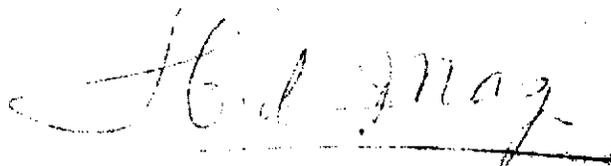
c) - Au Grade de Chevalier

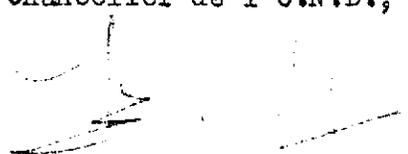
MM. ADAMON Fassassi,	Chargé d'Affaires au Nigeria
ADANDEDJAN Cossi Benoît,	Capitaine de la Gendarmerie Nationale
ADELAKOUN Abel,	Médecin Principal
AGUESSY Joseph,	Instituteur Principal en retraite
AKOFODJI Louis,	Commerçant-propriétaire
ALLEY Amadou Alphonse,	Capitaine des Forces Armées Dahoméennes
AMEGAN Rémy,	Chef de Bureau des S.F.C. en retraite
APLOGAN Djibodé,	Chef de Canton Principal en retraite
ASSAH Eugène,	Conducteur des Travaux Agricoles en retraite
BERAUD Pierre,	Chef du District des Travaux O.C.D.N.
BOYA Antoine	Administrateur
BRUN Paul Jean,	Chef de Bureau Principal des S.F.C. en retraite
COOVI-HANDEMAGNON Félicien,	Médecin Principal
FABO Paul,	Ambassadeur au Congo-Léopoldville
FIDEGNON Antoine,	Président du Tribunal de 1ère Instance
GBENOU Grégoire,	Procureur Général
GNIMAGNON Michel	Directeur Général des Finances
GNONNOU Robert,	Député à l'Assemblée Nationale
Mme MATHA (da) SANT'ANNA Antoinette (épouse REY)	Dactylographe Principal en retraite
MM. NOUDEHOU Michel,	Député à l'Assemblée Nationale
PESSOU Michel,	Pharmacien Principal
PESSOU Obed,	Ministre Plénipotentiaire
TEVI JOHN François,	Commerçant-propriétaire
VIGAN Raphaël,	Député à l'Assemblée Nationale
VIHOTOGBE Martin,	Commerçant-propriétaire
SANNI Aminou Mouftaou	Officier de Police

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 7 SEPTEMBRE 1963

Par le Président de la République,  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.,

  
Hubert MAGA

  
M. S. COULIBALY

Ampliations

PR .....	15
AND .....	4
Ministres .....	12
Grande Chancellerie .....	10
SGG .....	4
Intéressés .....	46
JORD .....	1